



MAIRIE
DE
VAUDREUILLE
31250

Tél. 05 61 27 63 43

Mairie.vaudreuille@wanadoo.fr

République française
Département de la Haute-Garonne

**Arrêté municipal réglementant la
circulation en raison de travaux d'élagage
RUE DU CHATEAU ET PROMENADE
DU LAUDOT**

Le Maire de la Commune de VAUDREUILLE

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-22, L 2122-23, L 2211-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-3, L 2213-5 ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la Signalisation Routière et l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 relative aux Droits et Libertés des Communes, des Départements, des Régions et l'Etat ;

Vu la nécessité d'effectuer l'abattage et l'élagage d'arbres en bordure de la route de ..., voie étroite située en agglomération, à hauteur ..., afin d'assurer la sécurité des usagers de la voie susnommée ;

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne réalisation des travaux, la sécurité et l'hygiène publiques, de réglementer la circulation et le stationnement aux alentours;

ARRETE :

Article 1er : Du Mercredi 24 Novembre au Vendredi 26 Novembre 2021, date de fin prévisionnelle des travaux, la circulation et le stationnement seront interdits sur les voies communales suivantes :

- Rue du Château
- Promenade du Laudot

Article 2 : L'entreprise exécutant les travaux est autorisée à stationner les véhicules nécessaires aux travaux d'élagage.

Article 3 : La signalisation de restriction et de déviation sera mise en place par la société effectuant les travaux.

Article 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Vaudreuille.

Article 6 : Monsieur le Maire de la commune de Vaudreuille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à VAUDREUILLE, le 18.11.2021

Mr Le Maire, J.LAGOUTTE.

